



NOTE DE SERVICE

DATE :	Le 11 octobre 2017
DESTINATAIRES :	Enseignant(e)s à statut précaire
EXPÉDITRICE :	Nathalie Lévesque, conseillère en gestion du personnel
OBJET :	Lettre d'engagement

MESSAGE

Veillez prendre note qu'à partir de la présente année scolaire, et ce, en lien avec la signature de la nouvelle convention collective nationale (référence : article 5-1.04b), l'engagement d'une enseignante ou d'un enseignant à temps partiel ou à la leçon s'effectuera par lettre d'engagement. La lettre d'engagement comprend les mêmes renseignements que le contrat et elle est réputée constituer un contrat comportant les mêmes obligations et ayant la même valeur légale.

Les Services des ressources humaines,

Nathalie Lévesque, conseillère en gestion
du personnel